

**SOCIETE NATIONALE DES
CHEMINS DE FER BELGES**



SPECIFICATION TECHNIQUE

L - 76

**GAINES EN CAOUTCHOUC
POUR COUPLEURS**

EDITION : 03/1979



1. Généralités : agrégation, fabrication, marques, tolérances dimensionnelles, conditionnement, stabilité à l'entreposage, garantie : voir spécification technique L-21, point 1.
2. Caractéristiques physiques : le caoutchouc doit présenter une très bonne résistance à la lumière, aux intempéries, à l'oxydation et aux projections d'huiles et de graisses.
3. Matières : les mélanges contenant les élastomères suivants ne peuvent être utilisés : caoutchouc naturel, polyisoprène, polybutadiène, polystyrène-butadiène, polyisobutène-isoprène ainsi que les mélanges contenant plus de 20 % en poids d'EPDM et/ou d'EPM (% en poids par rapport au poids total de gomme).
4. Réception et essais : voir spécification technique L-21, point 2.

Essais	Résultats prescrits
Dureté IRH (point 2.3.1)	50 ± 5
Résistance à la traction (point 2.3.2) Rm (daN/cm ²) Am (%) (m = minimum)	100 400
Résistance au vieillissement accéléré et à la chaleur (point 2.3.3) T° = 100° C Variation de dureté IRH (max.) Rm (max.) (%) Am (max.) (%)	+ 15 - 15 <i>-40</i> - 40
Résistance à l'ozone (point 2.4.2)	Aucune craquelure n'est admise
Rigidité à froid (point 2.4.3)	Bonne
Résistance à l'huile ASTM 1 (point 2.3.4) Variation de volume permise	- 10 à + 15 %